



Châteauroux le 10/07/2015

COMPTE-RENDU CAPL N°3 DU 10/07//2015

Représentants de l'Administration : M. FORTE, Mme DESLANDES, Mme BEAUVOIS , M. THAUMIAUX , M. JOUANNEAU, M. NICLOUD. Secrétaire : Jérôme BRIGAND.

Représentants du personnel : Benoit PIRONAUD, Philippe HAGET, Céline LACOMBE, Sylviane RENAUD experte

Didier PIERRE-EMILE a été désigné secrétaire adjoint.

La séance s'est ouverte à 9 h 30 à la DDFiP de l'Indre. Une déclaration liminaire a été lue par Solidaire Finances Publiques à laquelle le Président a répondu . L'explication a surtout porté sur la communication qui sera faite auprès des collègues concernés par la suppression de leur poste en matière de règles de gestion et de mutation. Il leur sera proposé une réunion à laquelle les chefs de service seront aussi conviés.

1/ Approbation des PV du CTL des 4 Juillet 2014, 18 Juillet 2014 et 22 Décembre 2014

Les représentants FO DGFIP n'ont pas pris part au vote puisqu' aucun n'était élu lors de ces CAPL. L'Administration et les autre OS ont voté POUR.

2/ Mouvement local :

Situation :

Alors que le projet ne comportait aucun mouvement pour l'Indre, le mouvement définitif a permis le départ de 6 agents vers des départements extérieurs , 1 changement de RAN et 1 changement de mission/structure.

En revanche, seules 4 arrivées extérieures ont été enregistrées. Cette différence, s'explique par le « sureffectif » théorique de 8,1 agents de catégorie C au 1^{er} Juin 2015.

Il n'en demeure pas moins que 13 vacances d'emploi étaient détectées : 2 à Valençay, 2 à Châtillon sur Indre, 3 au SIP de Châteauroux, 1 à la Trésorerie de La Châtre, 1 au SIP-SIE de La Châtre, 2 à la Trésorerie d'Issoudun et 2 au SIP-SIE d'Issoudun..

Le mouvement :

Les 3 vacances du SIP de Châteauroux, ainsi que les 2 de la trésorerie d'Issoudun ont été pourvues lors du mouvement national.

La CAP locale a eu à se prononcer sur ces affectations. FO DGFIP s'est abstenu au motif qu'une collègue qui avait subi la perte de son poste n'avait obtenu que son 4^{ème} vœux, fait par défaut et dans l'urgence, car on lui avait assuré qu'elle resterait en surnombre sur son service.

Les affectations du seul ressort du Directeur nous ont été communiquées spontanément, contrairement aux pratiques antérieures.

5 ALD étaient concernés et 3 ont obtenu satisfaction, comblant ainsi 1 déficit à Issoudun et 1 à Châtillon. La 3^{ème} est affectée à Châteauroux Municipale en prévision du transfert de la gestion des hôpitaux en 2016.

1 agent reste à Argenton (au moins de façon temporaire) afin de combler un congé maternité et 1 autre est affecté à la trésorerie de Valençay , et cela en dépit de leurs vœux.

Le dernier dossier traité concernait le changement d'affectation d'1 agent de la Direction qui désirait changer de service. Satisfaction lui a été donnée tout en stipulant que son « aide » pourrait, malgré tout, être requise sur son ancien service.

Information concernant les membres de l'équipe de renfort :

A partir du 1^{er} septembre, dans le cadre de l'harmonisation des règles de gestion des membres de l'EDR, une résidence administrative doit leur être attribuée.

Celle-ci correspond au CDFiP le plus proche de la résidence familiale de l'agent et servira de point de départ au paiement des frais de déplacement.

Cette CAPL n°3 clôturait les mouvements de mutation. Nous ne pouvons que constater que nombre d'emplois (toutes catégories confondues) restent encore vacants.

Mais nous devons être rassurés puisque il nous a été expliqué (péniblement) que ces vacances n'en étaient pas .

En effet, il semblerait que notre Direction Nationale ait découvert, qu'en réalité, le nombre d'agents était largement supérieur au plafond d'emplois autorisé par la loi de finances.

On peut donc s'attendre, en plus des suppressions « normales » à des « régularisations » que personne n'est en capacité de chiffrer.

La séance a été levée à 11H00.

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques Section de l'Indre

Secrétaire départementale : **Sylviane RENAUD**

Centre des Finances Publiques de Buzançais

9 avenue de la République

36500 BUZANCAIS

Tél : 02.54.84.24.25 Mail : sylviane.renaud@dgfip.finances.gouv.fr

Notre site internet local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/036/>